



FONCTION PUBLIQUE

ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE

Le mag N° 15 / février 2025

EDITO

Les news

Loi de finance initiale (LFI) :

A l'heure où nous écrivons ces lignes la loi de finances a été adoptée, mais nous ne savons pas encore quel sera notre budget exact pour l'ASI. Pour rappel le PLF prévoyait une baisse d'environ 21,3 millions d'euros. Nous vous informerons dès que nous aurons le budget définitif.

Crèches en cité administrative :

Nous avons une bonne nouvelle, comme quoi le travail et la ténacité payent. Lors du plan de relance pour la construction/réhabilitation des cités administratives en 2019, la SRIAS Occitanie avait réussi, avec le soutien de la préfecture, à intégrer dans le projet de Toulouse 300 M2 pour créer une crèche de 26-28 places dans son enceinte. Une première dans l'histoire des cités. Le projet a inspiré d'autres SRIAS et aujourd'hui ce sont 3 crèches qui vont voir le jour (Lille, Amiens et Toulouse) avec le soutien de la DGAFP. Ouverture prévisionnelle en 2025 et 2026.

Pour voir si vous êtes éligibles à certaines prestations de l'ASI et aux actions SRIAS (cliquez sur les liens ci-dessous :

[SIMULATEUR ASI](#)

[Délégations FGF-FO en SRIAS](#)



Baāda dhiki faradji (proverbe mahorais)

Après la pluie, le bonheur, dit le proverbe ci-dessus... Pour l'heure, nos camarades et collègues mahorais doivent penser que le temps sera long avant que la résilience leur permette de reprendre le chemin et que le bonheur puisse à nouveau emplir leur vie.

Le drame qui a submergé Mayotte a ému l'ensemble de la population française et a suscité une mobilisation importante que l'on a retrouvé dans le cadre de l'Action Sociale, que ce soit au niveau ministériel ou interministériel.

La présentation faite lors du CIAS du 16 janvier a permis de clarifier la situation, de prendre la mesure de ce qui a été fait mais aussi de l'importance de tout ce qu'il reste à faire, que ce soit pour les mesures d'urgence mais aussi sur le long terme en tirant les leçons de ce désastre pour donner à Mayotte les moyens de répondre à l'attente de ses habitants et des agents de la Fonction publique qui y travaillent pour le bien de tous. FO en fera une revendication récurrente et restera au côté des personnels de l'Ile pour les accompagner vers cette finalité.

FO relève et remercie l'engagement à la fois du Président de la SRIAS Réunion et du Président du CIAS qui œuvrent ensemble, et en lien avec le bureau 5DAS, depuis le début de cette catastrophe. Nos 2 camarades se sont mobilisés sans relâche afin de pouvoir mettre en pratique les valeurs et la finalité de l'ASI. L'ensemble des ministères ont également rapidement réagi lors de cette calamité.

Cette année 2025 débute de façon bien chaotique, avec un projet de loi de finances 2025 ne satisfaisant personne et n'apportant aucune réponse sociale, l'attente de la validation de ce budget a conduit à la publication d'une circulaire cadrant les dépenses publiques. Cette restriction n'est pas sans posée problème, notamment dans les SRIAS. Si rien n'est mis en œuvre pour les soutenir et ne pas pénaliser le déroulement de la préparation de leurs actions, certains agents ne pourront profiter des offres de séjour ni en famille, ni pour envoyer leurs enfants en colonie. De plus, les SRIAS risquent de perdre du budget (car non consommé) et la confiance de leurs prestataires habituels ; sans compter que certaines conventions prévoient de grosses pénalités, parfois équivalentes au prix de la prestation totale, en cas d'annulation tardive.

Il est absolument insupportable que ce soient les agents publics qui paient l'incurie des dirigeants politiques ! Comment peut-on tenir des propos de soutien à l'action sociale tout en refusant de lui donner les moyens de fonctionner ? Nous ne nous étonnerons pas que les agents publics n'aient plus confiance en leur administration qui envoie des signaux bien peu engageants pour ne pas dire méprisants ! Quelle pitoyable image de la Fonction publique et des valeurs du service public !!!

Pour FO, ces valeurs doivent être préservées et soulignées car elles sont le garant de notre conception de la république. Nous continuerons à nous mobiliser, avec les personnels et pour eux, notamment pour l'action sociale interministérielle car elle est partie prenante de ces valeurs.

Nathalie DEMONT



Synthèse du Comité Interministériel d'Action Sociale du 16 janvier 2025

Le dernier CIAS de l'exercice 2024 s'est tenu à la DGAFP le 16 janvier 2025.

L'ordre du jour portait sur la situation à Mayotte, l'ouverture de la plateforme « Logement des agents publics », le budget 2024 et la présentation du programme de travail 2025.

Après l'intervention de Ph. Charpentier, nouveau chef de service des politiques sociales, salariales et des carrières, qui semble avoir un véritable intérêt pour l'Action Sociale Interministérielle et dont nous attendons donc les actes, une déclaration liminaire commune a été lue. Vous la trouverez ci-dessous.

Concernant la situation à Mayotte, la DGAFP a fait une présentation du contexte qui a eu le mérite de clarifier ce qui a été fait et surtout ce qu'il reste à faire. Des remerciements particuliers ont été adressés au président du CIAS et à celui de la SRIAS de la Réunion dont l'engagement a été important dès la mise en place de la cellule de crise et de coordination de la DGAFP. Sans surprise, c'est l'hébergement et/ou le rapatriement qui sont les 2 points prioritaires d'intervention. FO est intervenue à plusieurs voix, d'abord le témoignage du président de la SRIAS Réunion, puis sur le logement à la fois sur la situation d'urgence et sur la nécessité d'engager une politique pérenne de l'habitat sur l'île. FO également relevé que l'inégalité de traitement, liée à des choix différents de chaque ministère, pouvait déboucher sur un sentiment d'injustice. Enfin, FO a interpellé la DGAFP sur l'éventualité de dotation particulière pour la SRIAS, mais aussi sur les possibilités d'adaptation en termes de délai d'utilisation. Il faudra faire preuve à la fois de créativité et de souplesse dans la gestion...

Sur la plateforme, elle existe, c'est bien mais elle ne répond pas encore, loin de là, à l'attente des agents sur le sujet, notamment en termes d'offres appropriées. Peut mieux faire, et donc à suivre.

Sur le budget 2024, qui se clôture avec une sous-consommation de 12 millions d'euros, FO redit sa frustration et son incompréhension du refus opposé aux propositions de mesures exceptionnelles proposées, rappelle que certains dossiers ne peuvent être menés à bien par manque d'effectifs, que ce soit en région ou au niveau de 5DAS et déplore le manque de confiance et de reconnaissance de l'administra-

tion envers les représentants du personnel que sont les membres du CIAS et des SRIAS.

FO relève néanmoins la satisfaction de voir l'aboutissement des 3 projets de crèches en cité administrative, preuve que le travail, la ténacité et le dialogue sont gages de réussite.

Concernant le budget de ce début d'année, suite à l'envoi d'une circulaire limitant la dotation à 25% pour les services de l'Etat et touchant également l'ASI, la délégation FO a pointé du doigt la difficulté des SRIAS soumises à cette économie forcée et a demandé qu'une attention particulière soit portée à celles qui solliciteraient le département d'action sociale.

Enfin, sur le programme de travail 2025, la délégation FO demande une réflexion sur plusieurs sujets :

- La création d'un fonds d'urgence face aux catastrophes climatiques ; en effet, dans des dernières années, l'ASI a été plusieurs fois sollicitée pour différentes raisons et différentes régions, afin de répondre à des situations d'urgence
- Sur le logement, la demande est à nouveau formulée d'obtenir un bilan par régions ; conscients que cela nécessite un travail important, les membres de la délégation FO souligne l'importance d'augmenter les effectifs, en région et au sein de 5DAS ;
- La réactivation d'un groupe de travail sur les barèmes (revalorisations et réadaptations) ;
- Lors du CIAS plénier, FO a souligné l'importance cruciale de la communication. Il a été constaté que le projet de programme de travaux ne comportait aucune mention spécifique concernant des initiatives visant à améliorer cet aspect fondamental. FO a également insisté sur la nécessité de mieux faire connaître les droits des fonctionnaires d'État et des pensionnés en matière de prestations d'actions sociales, qu'elles soient ministérielles ou interministérielles. FO a donc demandé la création d'un groupe de travail (GT) dédié à la communication afin d'avoir une vision globale des actions à mettre en place.

Le prochain CIAS (T1 2025) se tiendra le 3 avril.



Liminaire intersyndicale du CIAS du 16 janvier 2025



Comité Interministériel d'Action Sociale Assemblée plénière du 16 janvier 2025

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

Mme la Directrice Générale de l'administration de la fonction publique,
Mr le Chef du service des politiques sociales, salariales et des carrières,
Mr le sous-directeur de la politique sociale
Mesdames et messieurs les membres du CIAS,
Mesdames et messieurs du département de l'action sociale interministérielle,

Comme il est de tradition, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.
Nous avons une pensée particulière pour la population de Mayotte, ainsi que pour les agents et pensionnés qui vivent actuellement des moments extrêmement difficiles. Nous souhaitons que la solidarité, ministérielle et interministérielle, reste pleinement mobilisée tant que les besoins de chacun n'auront pas été traités.

Ce CIAS étant le dernier de la gestion 2024, nous devons prendre le temps de dresser le constat de l'année écoulée :

Le budget, alloué par la loi de Finances puis réajusté par le décret d'annulation, nous permettait de démarrer l'année avec une augmentation de 5,19 millions d'euros par rapport à 2023. En ajoutant à cela les économies liées à l'éviction injuste de l'accès aux chèques-vacances des pensionnés, le budget s'élevait donc à 10 millions supplémentaires.

Nous vous avons alertés, dès le mois d'avril, sur la consommation inférieure à celle de 2023 puis à nouveau en juin, au regard des consommations sensiblement similaires à celles de 2023, sur les risques importants de sous-consommation que nous estimions de 15 à 20 millions.

Le 12 juillet 2024, l'intersyndicale a fait parvenir trois propositions afin d'éviter de perdre ces crédits. La première prévoyant une augmentation de 10 % des barèmes CESU et les deux autres étaient des mesures exceptionnelles étudiées et budgétées pour une consommation imputable, dans des délais courts sur le seul exercice 2024 et sans aucun risque de report sur 2025.

Le 17 octobre 2024, lors du CIAS, la DGAFP a opposé un refus total à ces mesures au motif, erroné pour deux d'entre-elles, qu'il s'agissait de mesures nouvelles. Dans le même temps, nous voyions apparaître une première estimation de la sous-consommation à 4,4 millions.

Aujourd'hui, en fin de gestion, nous sommes (en tenant compte du décret de transfert) à 14,4 en AE et 16,5 en CP de budget non consommé.

La loi de Finances nous a octroyé un budget à destination des agents titulaires, contractuels, pensionnés et membres des établissements publics adhérents. Notre rôle est de mettre en œuvre tous les moyens à notre disposition pour assurer une bonne gestion à destination de tous les ayants-droits de l'ASI.

Nous vous avons alertés, nous avons proposé des solutions. Vous avez refusé de nous écouter et de prendre des mesures correctives. Il est intolérable de voir une telle somme destinée aux agents les plus en difficulté ne pas être consommée à leur bénéfice. Nous ne pouvons que constater que l'abandon, inéquitable, des chèques vacances aux seuls pensionnés de la fonction publique d'Etat n'était pas une nécessité financière. Nous en demandons le retour dès 2025.

L'action sociale interministérielle ne doit pas être une source d'économie. Nous aurions pu et dû sans difficulté consommer ce budget. Le refus de l'utiliser aux dépens de ceux à qui il est normalement dédié a été ressenti comme déloyal pour, finalement, réaliser des économies faites sur le dos des agents et des personnels pensionnés.

Cette nouvelle année démarre sans Loi de Finances Initiale pour 2025, ce qui nous contraint à commencer l'exécution budgétaire avec 25 % de la LFI 2024. Le montant alloué doit empêcher toute rupture dans le traitement des prestations de l'action sociale interministérielle.

Nous pensions cet objectif partagé par la DGAFP. Il semblerait cependant que, lors vos travaux sur la priorisation des dépenses, les SRIAS n'aient pas été considérées comme prioritaires.

Le décret de 2006, vous oblige à requérir l'avis du CIAS. Bien que nous soyons conscients de la difficulté cet exercice inédit, vous devez nous informer des pistes envisagées, afin que le CIAS puisse apporter son point de vue avec le maximum d'éléments pour pouvoir prendre la décision la plus éclairée possible. Si nous n'avions pas, nous même, abordé le sujet quand aurions-nous été consulté ?

Nous sommes en droit de nous poser la question, les arbitrages sur cette première tranche budgétaire prenant le chemin d'une répartition unilatérale, sans concertation, ni information du CIAS. Cette politique du fait accompli est inadmissible et comme nous l'avons fait pour les Chèques-Vacances, nous ne l'accepterons pas sans réagir.

Au-delà des prestations centrales, nous demandons de ne pas oublier les SRIAS afin qu'elles puissent régler les factures en instance, engager et payer les actions validées, signées fin 2024 pour 2025 et en attente de la délégation des crédits pour engager les AE et CP. Nous demandons qu'une partie de leur budget (25 % à minima) soit rapidement déléguée pour pouvoir honorer leurs engagements de ce début d'année.

La demande est identique pour les RIA qui seraient en situation d'urgence, susceptible de mettre en danger leur fonctionnement, voire leur existence.

Dans le prolongement de cette demande, nous devons envoyer un message clair de soutien pour les futurs projets de RIA (rénovation, création) qui sont en cours, pour ne pas en freiner inutilement le développement.

Les SRIAS et les RIA travaillent avec des prestataires (entreprises, associations) qui n'ont pas les ressources de grands groupes et dont un retard de paiement risque, en plus de briser la confiance acquise, de mettre en difficulté leur activité.

Malgré la situation inédite que nous vivons, et dans l'attente du vote de la loi de finances initiale pour 2025, que nous espérons favorable à l'ASI, nous devons poursuivre nos travaux.

Nous devons travailler très rapidement sur la revalorisation de tous les barèmes. La baisse des recrutements et le nombre d'agents se retrouvant, souvent pour à peine quelques euros, hors du dispositif, entraînent une baisse des bénéficiaires alors que les besoins sont toujours bien présents. Un travail doit également être fait sur les PIM (prestations interministérielles) à réglementation commune.

Le logement pérenne des agents reste un autre sujet de grande importance. Il est urgent d'apporter des solutions sur le court terme. Le développement et la mise en place de projets ne pourront se réaliser que dans le moyen, voire le long terme, ce qui n'est absolument pas satisfaisant et ne répond aucunement aux difficultés actuelles.

Des agents renoncent au bénéfice de leurs concours faute de réussir à trouver un logement décent. De potentiels candidats, conscients des difficultés, refusent même de passer les concours malgré leur attrait pour nos métiers. Nous tenions néanmoins à saluer les avancées et le travail soutenu en 2024 sur cette thématique dans les DROM.

Concernant les SRIAS, nous réclamons, une nouvelle fois, que leur fonctionnement reste au niveau régional, que les personnels soient réellement et essentiellement dédiés à l'Action Sociale Interministérielle (CASEP et Correspondant administratif) et qu'ils soient correctement formés. Aujourd'hui ils sont la plupart du temps utilisés sur d'autres missions, reléguant l'action sociale au second plan. Nous constatons, dans certaines SRIAS, des actions validées non engagées ou non payées, entraînant des sous-consommations et des reports de charges préjudiciables aux bénéficiaires.

Nous réitérons urgemment nos demandes de vice-présidence dans chaque SRIAS et celles d'un correspondant administratif supplémentaire à plein temps dans les SRIAS de métropole ainsi que la garantie d'au moins un dans chaque DROM et en Corse. Cela contribuerait à avoir une ASI efficace, réactive et de rendre les postes attractifs tout en permettant une continuité de services en cas de congés, stages et vacance de poste.

Le dialogue social a toujours été maintenu malgré des visions différentes. Mais en restant sur la voie de la sous-consommation du budget, dans l'objectif de réaliser des économies, vous le mettez en danger. Depuis plusieurs années et sur différents sujets, les représentants des organisations syndicales au CIAS ont fait la preuve à la fois de leur compétence, leur réalisme et leur bonne volonté et ce, en toute transparence. Nous formons le vœu que 2025 soit enfin l'année où ils seront entendus d'une manière intelligible au travers d'un dialogue clair où le partage d'informations en temps réel serait appliqué par tous.

Nous profitons de cette déclaration liminaire pour remercier l'ensemble du département de l'action sociale de sa disponibilité et son travail. Un renfort en personnel serait bien utile pour aller plus loin dans les réflexions et la mise en œuvre de nouveaux projets. Nous remercions également la DGAFP pour le financement des berceaux au sein des crèches dans les cités administratives

Merci.